

Quelles sont les missions de l'AESH référent ?

- ✓ Accompagnement à la **prise de poste** des AESH
- ✓ Aide ponctuelle sur les **situations complexes**
- ✓ Contribuer à la mutualisation des **outils et pratiques**

Qui peut contacter l'AESH référent ?

Tout AESH du département,
en fonction du secteur de chaque AESH
référent

Comment joindre l'AESH référent ?



- ✓ Téléphone
- ✓ Adresse courriel fonctionnelle



13 AESH référents
nommés pour l'année
2021-22
dans le Rhône



Qui pilote les AESH référents au niveau du département ?

IEN-ASH 1

ce.0692726n@ac-lyon.fr



Comment s'organise le temps de travail de l'AESH référent ?

6 h hebdomadaires de mission spécifique
AESH Référent
Dont 4 h de permanence téléphonique
Jours et heures fixes
Hors vacances scolaires

Comment l'AESH référent peut-il intervenir ?

A distance uniquement pour 2021-22 :

- ✓ Echange téléphonique et courriel avec les AESH
- ✓ Ecoute, réponse aux questions, envoi de documents
- ✓ Redirection vers le bon interlocuteur si besoin